

AFFAIRE N° 14/9. - Construction d'un Groupe Scolaire de 7 classes à MONTGAILLARD - Approbation du dossier technique - Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché de gré à gré avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Cabinet HEBRARD vient de me faire parvenir les dossiers relatifs à la réalisation d'un groupe scolaire de 7 classes à MONTGAILLARD.

Ce groupe comprendra :

- 7 classes ;
- 1 réfectoire ;
- des sanitaires ;
- 1 logement.

Ces classes seront implantées sur le terrain communal, ex-terrain CANTHIER Stephen.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'une part d'approuver le dossier technique ;
- d'autre part, je vous demande de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer un marché de gré à gré avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Jouis le 8 Janvier 1973
s. Sou le Sieff
Le Secrétaire Général
Signé: B. Brauel
L'original certifié conforme
Le Directeur des Affaires
Financières
R. Lesqu